

SURREALISTE EXPERIENCE HISTORIOGRAPHIQUE

© Jean-François Lecaillon ©
novembre 2018 – janvier 2020

SEQUENCE 1, SOUVENIRS (22/11/2018, 9 H 30 : hier, mercredi 21 novembre, je me suis rendu à l'institut d'art et d'archéologie de la rue Michelet pour y suivre un cours d'archéologie mésoaméricaine puis le cours de Philippe Dagen sur la peinture du XXe siècle.

Le premier portait plus précisément sur El Tajin, puis sur la politique mexicaine de valorisation du patrimoine et création des musées nationaux. La relation entre les deux est pour le moins artificielle, mais peu importe ici.

Après une heure de travail pour corriger mon manuscrit sur les femmes face à la guerre de 1870, j'ai rallié l'amphi. Contrairement à l'habitude adoptée depuis le début de l'année, je me suis installé dans une rangée située à droite à cause d'une aération qui crée un courant d'air sur les places situées au centre.

Le cours portait sur le surréalisme, son manifeste et un essai de définition du mouvement ou de ce qu'il n'est pas. J'ai pris des notes.

Au retour, station RER du Luxembourg, je suis tombé lourdement. Vite relevé, un peu étourdi mais apparemment indemne. Pour rassurer les quelques usagers ébahis par ma chute, je dis avec un sourire : « Je ne me suis pas loupé ! ».

Deux stations plus loin, je sens un liquide le long de ma jambe gauche. Je me suis éclaté le genou. Mon pantalon n'a aucune coupure mais il commence à être souillé. Je nettoie le sang avec un kleenex puis je reprends mon voyage, pressé de rentrer pour nettoyer la plaie. En arrivant à Nation, je me sens un peu étourdi, je manque d'oublier de descendre. Un peu d'air me revigore. Arrivé aux tourniquets, je constate la perte de mon ticket et suis obligé d'en utiliser un second.

À la sortie du métro, je pense m'arrêter à la pharmacie pour qu'ils me nettoient un peu, mais je suis presque arrivé. 7 étages sans ascenseur m'attendent. J'achète un peu de pain puis je rentre chez moi.

Je file directement à la salle-de-bain pour me changer, nettoyer et panser. La plaie est plus importante que je ne croyais, mais rien de cassé, *a priori*, vu le parcours que j'ai fait depuis ma chute. L'écoulement sanguin stoppé, la plaie pansée, je déjeune puis je vais dans mon bureau pour travailler. Mais deux heures plus tard, je m'aperçois que ma plaie saigne. Je change le pansement, fais ce que je peux et prévient Caroline, lui demandant de passer à la pharmacie. Elle m'appelle au téléphone, me donne quelques conseils et m'annonce son retour le plus vite possible. Frantz doit venir dîner.

Caroline arrive, regarde ma plaie, la nettoie à son tour, hésite à m'emmener pour faire faire des points de suture, renonce à cause des 7 étages à descendre, du fait de la présence de notre invité et, de toute façon, il est sans doute déjà trop tard.

SEQUENCE 2, SOUVENIRS DE REVE (22/11/2018, 5 HEURES DU MATIN : Couché à dix heures, je dors d'un premier sommeil satisfaisant jusqu'à minuit. Ma jambe tendue ne me fait pas mal, sous réserve de ne pas bouger. J'ai dormi sur le dos. J'appréhende un peu. Caroline et Frantz pensent que mon genou va gonfler. Je ne dors pas très bien. De nouveau réveillé à 2 heures du matin. Dans un demi-sommeil, je rêve. Je suis blessé à la jambe ; je suis avec des gens de ma famille, tout le monde rêve... je ne sais plus où j'en suis : je rêve ou je suis réveillé. À 5 heures, je le sais, je suis réveillé et les images de mon rêve trottent encore dans ma tête de plus en plus confuse. Je sais seulement que les rêves de mon rêve sont des réponses positives aux problèmes de chacun. Mes idées se bousculent, la conscience se mêle au rêve. Je suis réveillé. Une idée s'impose et je pense au *Rêve* de Corot peint en septembre 1870. Puis à celui de Detaille qui me rappelle lui-même celui de Puvis. Je me lève, un peu difficilement, mais je peux me déplacer. Le genou ne semble pas avoir gonflé, autant que le pansement me permette d'en juger. Caroline s'est réveillée, je la rassure. Je vais tout de suite noter les idées qui me hantent : la différence entre Corot qui peint à

chaud un rêve qu'il vient de faire, comme je le fais du mien et celui d'Edouard Detaille qui est imagination du rêve d'un autre (le soldat endormi) vers une gloire qui traduit l'espoir du peintre. Entre les deux rêves, une différence s'impose : d'un côté celui personnel qui exprime une réalité onirique vécue, de l'autre celui plus extérieur qui traduit une réalité à vivre. Le souvenir contre la mémoire ? L'idée est encore confuse. J'écris à 5 heures : « rêve = mélange d'images que le cerveau « monte » (au sens montage vidéo) en fonction de... désirs/peurs/ = sentiments ». J'ajoute aussitôt « rationalisation inconsciente → surréaliste ». Puis : « rêve = souvenirs qui se montent parfois en mémoire. Et nous voulons en faire l'histoire ? ».

Moment surréaliste en effet. J'ai réveillé Caroline qui décide de se laver les cheveux. Je me recouche, mais pas longtemps. Un titre s'impose à mon esprit : « surréaliste expérience historiographique ». Je me relève aussitôt pour le noter. Dans la foulée, j'imagine une structure d'écriture de cette expérience. Je ne la reproduis pas ici. Elle prévoit 4 séquences : 1/ les souvenirs d'hier (le 21) ; 2/ récit de la nuit agitée ; 3/ Mise en forme le 22 et réflexions sur les rêves des peintres de 1870 ; je pense au travail de Peschanski sur la mémoire des survivants du Bataclan ; 4/ Histoire de cette expérience, construction d'un texte qui en propose l'analyse et l'énonciation d'hypothèse.

SEQUENCE 3, RECIT DE SOUVENIRS (22/11/18, 9 h 30 à 10h 30) : Tout ce qui précède appartient de fait à cette séquence qui consiste à mettre en forme ce que j'ai décidé de garder en fonction d'un projet. Mes souvenirs sont déjà sélectifs. Ainsi, je m'aperçois que j'ai supprimé l'annonce du décès de ma tante (104 ans) faite hier dans la soirée. Je ne l'ai pas oublié, puisque je le retrouve à présent sous ma plume ; et je m'en souviendrai ne serait-ce que par le biais de l'état-civil. Mais l'encodage des souvenirs apparaît très dépendant des choix que nous faisons, d'un futur que nous envisageons dès le départ. Les images de ma chute se réduisent à deux ou trois et elles resteront car l'empreinte émotionnelle est très forte : moment où je perds l'équilibre et comprends que je ne me rattraperai pas ; puis moment où je me vois au sol, entre la barre du métro et la rangée de strapontins. Troisième image : je suis debout, près de la porte et je rassure d'un sourire (un peu niais ?) les usagers, reconnaissant que « je ne me suis pas loupé ». Le reste s'efface déjà, sauf l'image, peut-être, de mon pantalon souillé au genou, le sang qui coule sur ma jambe...

Jusqu'ici, j'ai écrit d'une traite les lignes ci-dessus des trois séquences. Je m'arrête. Je relis les dix lignes de la séquence 3. J'entre dans une phase d'exploitation du souvenir, de réflexion et de reconstruction. Relire, c'est déjà chercher à contrôler une cohérence du texte. Je m'évade du souvenir, du rêve qui est devenu complètement flou et finit de s'effacer de ma mémoire, pour une simple raison : tel qu'il s'est diffusé cette nuit dans ma tête, il n'avait pas de sens. Faute de repère, je ne peux plus le ranimer. Il m'a aidé à comprendre ou construire un récit (de souvenirs et de réflexions de plus en plus emmêlé) ; à l'état brut il n'a désormais plus aucune utilité. Le rêve est un outil de la mémoire, il n'a pas vocation à « souvenir ». Bon, cette fois, je relis vraiment les lignes de la séquence 3 ci-dessus...

« Mes souvenirs sont déjà sélectifs » ai-je écrit ; mais le rêve aussi, sauf que le rêve choisit pour moi, hors de ma conscience... « Je relis les dix lignes de la séquence 3 ». Je devrais corriger et écrire : « je vais relire ». Mais je renonce au dernier moment pour noter ce souhait ici, *après*. Je veux garder le texte tel que je l'ai écrit du premier jet et tant pis si des fautes s'y maintiennent. À partir de maintenant, c'est différent. Je peux entrer dans la séquence 4.

SEQUENCE 4, HISTOIRE D'UNE EXPERIENCE : *en projet*

22/11/18, 11h 30, notes d'un projet de plan s'appuyant sur les 3 premières séquences. Problématique : dans quelle mesure le rêve participe du souvenir en leur donnant sens ? S'arrête sur un projet de comparer Corot, Detaille, Puvion et autres à trouver....

22/11/18, 13 heures, recherches sur des tableaux de « rêve » = abondance. Je remets à plus tard.

Requête Internet = texte d'Aron Kibedi Varga « peindre le rêve », 2005. Quelques notes.

Début de réponse à la problématique posée ce matin : Detaille dans la tradition du rêve à vocation édifiante en vue d'un avenir = rêve de Constantin, de Jacob ou de Scipion. Peut s'appuyer sur des souvenirs mais aussi des emprunts. Rien de nouveau. *I have a dream*

Corot plus intéressant, comme les rêves de Descartes servent, selon un intermédiaire, à traduire un sentiment mal cernés et à donner sens à une pensée en construction. Anti-surréalisme car il s'agit d'abord de sortir du surréalisme dans lequel le rêve nous maintient et que les surréalistes veulent préserver et faire un mode de vie (Dagen).

23/11/18, 14heures j'essaie de retrouver souvenir de mon rêve sans me relire. Il ne reste plus qu'une image floue, d'une personne qui est sans doute celle qui a provoqué mon réveil et que je n'arrive même plus à bien resituer le rôle

dans mon rêve. Celui-ci n'a plus de fonction, il disparaît. Je n'ai encore que mes souvenirs conscients de ces 48 heures, de mon cours à mon réveil en passant par la chute. Mais je me doute que ces souvenirs ont été bien encodés à fins de mémoire.

SEQUENCE 4bis, HISTOIRE D'UNE EXPERIENCE (1^{ER} JET LE 23/11/2018, 14 HEURES 06) :
(07/01/2019, après lecture et recension de *La mémoire du futur* de Francis Eustache)

SURREALISTE EXPERIENCE HISTORIOGRAPHIQUE LE ROLE DES REVES DANS LA CONSTRUCTION DES SOUVENIRS

J'ai vécu il y a quelque temps une curieuse expérience, troublante ou, plutôt, instructive si j'en crois les leçons que j'en tire. Le jour où commence cette expérience, j'allai à l'Institut d'art et d'archéologie pour y assister à des cours en tant qu'auditeur libre. Selon le programme que je m'étais constitué, j'avais celui donné par Philippe Dagen portant sur le manifeste du surréalisme. Je sortais ravi de ce que j'avais appris, me précipitai dans le RER pour rentrer chez moi déjeuner quand je fus victime d'un malheureux accident : une chute en entrant trop rapidement dans l'une des voitures à la station Luxembourg. Je me relevai rapidement sous le regard ébahi des usagers, content surtout de me savoir indemne. Je me trompai : je m'étais éclaté le genou et froissé un muscle de la cage thoracique, mais je n'en prenais pas tout de suite conscience. Deux stations plus loin, en arrivant à Châtelet, je sentis en effet un liquide couler le long de ma jambe. Je constatai vite les dégâts mais, faute de savoir me soigner dans les couloirs du métropolitain, je m'empressai de rentrer chez moi et d'escalader les sept étages à pied, l'ascenseur étant en travaux.

Passons sur les détails de la mésaventure. De retour de son travail, mon épouse prolongea les soins que je m'étais donnés, remettant au lendemain ce qui ne pouvait plus être fait, à savoir me recoudre le genou. J'allai me coucher. La nuit fut ponctuée de réveils, entre lesquels je fis un rêve. À 5 heures du matin, alerté par les idées que ce rêve avait déclenchées, je me levai pour les noter afin de n'en rien oublier, conscient cependant qu'elles étaient liées au rêve que je venais de faire et dont j'avais encore l'empreinte dans le cerveau. Un titre, des exemples, un projet d'écriture, une vague problématique : les notes prises dans l'urgence de préserver ce que je jugeai intéressant témoignent de ce qui se produisit à cet instant précis de ma nuit tandis que mon épouse, réveillée par mes déplacements, entreprenait de se laver les cheveux ! Surréaliste moment ! Au final, la question s'imposa dans les termes suivants : dans quelle mesure les rêves participent-ils de la fixation des souvenirs en aidant à leur donner sens ? J'étais là dans le prolongement naturel de mes travaux sur la mémoire de 1870 telle que la modèlent les récits de souvenirs des contemporains et les choix mémoriels qu'ils décident de préserver de l'oubli. Je venais quelques jours auparavant de travailler sur la mémoire comparée de Paris et de Belfort en m'appuyant sur les notions de « souvenirs », « hommages », « mémoires », « fictions » et « histoire ». J'étais bien dans mon élément intellectuel du moment. *Le rêve : Paris incendié* de Corot s'imposa alors comme une évidence dans mes cogitations prolongées de la nuit. Ceux d'Édouard Detaille et de Puvis de Chavannes lui firent aussitôt écho. Ces tableaux pouvaient-ils aider à répondre à la question que mon agitation noctambule avait suscitée ?

Du *Rêve de Corot, Paris incendié* l'histoire retient le témoignage de son ami Alfred Robaut. Ce dernier rapporte les circonstances de sa création : dans la nuit du 9 au 10 septembre 1870, Corot rêve que les Prussiens entrent dans Paris et incendient la ville. Le lendemain, il jette sur la toile le souvenir qu'il garde de sa vision nocturne. Il transfère ainsi sur un support artificiel extérieur à lui-même un objet de mémoire. Il est à cet instant précis dans la réalisation d'une rétention tertiaire telle que la définit Bernard Stiegler¹. Mémoire épisodique du rêve encore plus ou moins présents dans son esprit (seul Corot peut savoir ce qu'il en est au moment où il peint) et mémoire sémantique se combinent pour produire une image susceptible d'avoir un sens. Réalisée « à chaud », l'œuvre donne sens traduit ainsi aussitôt à l'inquiétude qui anime alors l'esprit du peintre, celle d'un citoyen ordinaire confronté aux aléas annoncés de la guerre, d'un siège qui commencera huit jours plus tard et dont nul ne peut prévoir à cette date les aboutissants. Dans ce

¹ In Eustache (Francis), *La mémoire au futur*, Paris, Essais Le Pommier, Humensis, 2018 ; p. 96.

moment de création, Corot ne semble pas se projeter dans un quelconque futur. Son esprit reste concentré sur le passé de ses émotions nocturnes.

Quelques mois plus tard, Paris est livrée aux flammes de la semaine sanglante. Corot et ses contemporains font le rapprochement avec son rêve et associent la toile à la guerre civile, comme une œuvre devenant soudainement prémonitoire alors qu'elle était inspirée par la guerre franco-prussienne. Le tableau reste dans l'atelier de l'artiste jusqu'à sa mort, en 1875. Pour tous ceux qui la découvrent jusqu'à nos jours, elle est la traduction iconographique d'un drame national (*la semaine sanglante*) dont la mémoire collective entretient le souvenir alors que rien, au niveau des causes, des modalités et des conséquences n'a à voir avec le bombardement de Paris par les Prussiens qui ne débuta qu'en décembre 1870, ni avec la Commune *et les incendies de mai 1871*. À partir de ce moment Corot décédé (et incapable de rectifier quoi que ce soit) est dépossédé de son rêve au profit d'une relecture de sa traduction iconographique transformée en objet de mémoire collective. Sans doute n'est-ce pas encore une mémoire au service du futur : le tableau est lu comme témoignage du passé, mais pas vraiment comme rappel d'une barbarie exigeant réparation. Le souvenir (*réentions primaire et secondaire*) qui a présidé à sa création (*réention tertiaire*) est recyclé. ~~Transformé en souvenir et fixé sur une toile,~~ *Le rêve* de Corot s'est ainsi reconfiguré à des fins de mémoire dont le contenu reste à préciser et le sera au gré des besoins.

L'histoire de l'art propose-t-elle d'autres exemples de rêve traduit ainsi en image par un artiste ? Peut-être peut-il être rattaché aux romantiques. *Le thème du rêve leur est cher, mais leur souci de représenter le rêve ne renvoie pas toujours aux images d'un rêve effectif ; l'opération relève souvent d'un simple travail d'imagination, puisant dans les ressources de la seule mémoire sémantique et expérience de l'artiste sans passer par la case mémoire épisodique d'images ayant hanté le sujet.* Dans son approche, Corot se montre ~~toutefois~~ très moderne et plus proche des artistes s'inspirant au début du XX^e siècle des théories de Freud ou des surréalistes à partir de 1924. Une piste de recherche pourrait être ouverte ici.

L'expérience de Corot peut aussi être comparée à celle rapportée par Adrien Baillet concernant les trois rêves de Descartes : le rêve comme moyen de traduire une pensée qui ne se pense pas encore, une pensée en construction que le rêveur développera (ou non). Le rêve se pose ainsi comme un outil et, en tant que tel, il participerait, entre autres choses et à côté d'autres moyens, de la fixation des souvenirs (*réention tertiaire*) en aidant à leur donner sens.

Les tableaux d'Édouard Detaille et de Puvis de Chavannes intitulés eux aussi *Le rêve* sont très différents de celui de Corot tant dans leur facture que dans les modalités de leur création. ~~Ils sont aussi plus classiques, rappelant d'autres œuvres plus anciennes se donnant pour mission de figurer le rêve d'une personne perçu par un observateur extérieur.~~ La première différence apparaît dans la manière de montrer le rêve. *Le rêve* de Detaille ne traduit pas sur la toile une ou des images qui ont visité l'artiste, mais celles que le peintre prête à un autre, en l'occurrence les soldats endormis. Cette manière de procéder est aussi traditionnelle que comparable à de nombreuses œuvres remontant au Moyen-âge qui montrent un rêveur et son rêve. Ce rêve imaginé par Detaille se nourrit par ailleurs du passé, des souvenirs que le peintre lui-même garde de ses expériences militaires ou de sa culture personnelle accumulée au cours de sa formation. Le rêve de ses soldats fait référence aux guerres de la Révolution et de l'Empire que n'a pas connu Detaille. ~~Ce dernier est ainsi contraint de puiser ainsi dans la mémoire héritée qu'il a de cette époque à défaut d'en avoir des souvenirs.~~ Ceux de ces derniers qui nourrissent l'œuvre ne se posent donc pas comme de simples constats ~~ainsi que s'y emploie Corot. À ce titre, Detaille fait ce que Corot ignore : il promet un futur glorieux. De fait, il use de sa mémoire du futur².~~ Éveillé, son rêve est de nature différente. S'il a vocation à donner sens à des références au passé, il choisit ces dernières par rapport à une signification préétablie. La démarche en cela est à l'opposé du travail réalisé par Corot et, cette fois, l'artiste n'est pas dépossédé de son œuvre. Au contraire, celle-ci témoigne de sa volonté affichée de défendre un projet : la revanche militaire de la France. Detaille fait mémoire de souvenirs qui ne sont pas les siens et son « rêve » est à lire comme expression d'un « espoir » en vue de soutenir une conviction dont il est le héraut. ~~Il inscrit son œuvre comme support ou expression de ce que Denis Peschanski désigne comme régime de mémorialité, cette « configuration dominante et stabilisée des représentations et appropriations du passé dans un présent donné » ayant fonction d'agir sur l'histoire³.~~

² Francis Eustache, *Ibid.*, Introduction p. 7-12.

³ In Francis Eustache, *Ibid.*, p.120.

Puvis de Chavannes, dans son *Rêve*, procède de la même façon : il observe le rêveur qui rêve à un futur de gloire, de fortune et d'amour. Ce rêve est moins politique, *a priori*, il est plus individualisé aussi, attaché à un homme seul et non identifiable dans sa personne ou son métier quand les rêveurs de Detaille sont les membres d'une armée bien identifiée. Cette différence ne change rien à la démarche ni à l'ambition de transmettre un message. Le rêve de Puvis n'est pas militaire, il reste généraliste, **mais il est bien** expression d'une *espérance* déjà affichée **sous ce titre** au Salon de 1872, celle que la gloire s'affirme par des moyens moins violents que le sort des armes. **Comme Detaille, mais à d'autres fins, Puvis use de sa mémoire au futur : il puise dans son passé (sa culture, son expérience, ses souvenirs et son histoire) le matériel nécessaire pour proposer à ses contemporains le futur qui lui agréé.**

Dans cette démarche plus classique et surtout plus contrôlée, nombre de tableaux pourraient être classés ; ou des discours comme celui de Martin Luther King *I have a dream*.

En conclusion, tout dépend du sens qu'on donne au mot « rêve » : un film qui se déroule dans notre sommeil ou un vœu conscient. Les deux types de tableau analysés pour l'exemple ne relèvent pas de la même expérience et ne peuvent être mis sur le même plan. Mais dans tous les cas, il y a utilisation de souvenirs (**épisodiques ou sémantiques, de long ou de court terme, conscients ou non**) et d'emprunts (**mémoire collective ?**) pour construire un récit (iconographique ou littéraire) à des fins ultérieures (**mémoire au futur**). Cette construction est mémorisée et sa mémoire entretenue jusqu'à l'accomplissement **ou non** du projet. **Souvenirs, histoire et mémoire se retrouvent ici, chaque mot dans son rôle, autour de processus dans lequel s'inscrit l'inconscient parmi d'autres moyens.** Mais le constat étant établi, une ultime question s'impose à son auteur : son texte final n'est-il pas lui-même la traduction d'une expérience parcourant tout le chemin de ses mémoires, depuis le rêve qui s'efforça de classer des informations reçues dans le passé du sujet jusqu'à la mise en régime mémoriel qui conduira ces informations à proposer une pensée dans un futur qui reste à construire, tout ce parcours passant par la voie de rétentions successives qui les auront fixées en souvenirs. Surréaliste expérience qui n'entretient, au temps présent de sa rédaction, que la seule (et vaine ?) prétention de témoigner.

(1^{er} décembre ; 11 décembre, 7-8 janvier 2019)

SEQUENCE 5, HISTOIRE D'UNE EXPERIENCE : *ici commence un travail de plus longue haleine et de construction d'un discours d'analyse, d'un essai qui correspond au travail de l'historien mais qui est le propre de tous les scientifiques une fois leurs expériences ou sources décryptées. La séquence 5 va utiliser le texte de la séquence 4bis, le remanier. Fin de la surréaliste expérience ! (qui n'a de surréaliste que de nom, sans doute).*

En conclusion, insérer l'idée que le temps du rêve doit être protégé (contre les addictions aux outils numériques) pour protéger les individus.

Note de lecture : « Vers une théorie de l'inconscient », *Sciences et Vie* n° 2015, décembre 2018.

p. 78 : Jusqu'ici deux grandes fonctions du rêve étaient proposées : il servait soit à consolider la mémoire, soit à digérer les émotions de la vie réelle. Or, une troisième piste est en train de s'imposer. Dans le droit fil des découvertes neurologiques récentes [...] une piste qui élucide soudain les étranges rapports que le rêve entretient avec le monde réel : « rêver, ce serait s'entraîner à la réalité », résume Antti Revonsuo [...] « Le rêve est une simulation du monde réel », avance ainsi Martin Dresler.

79 : Il est ce qui, la nuit, nous sert de terrain d'entraînement, afin que nous puissions, le jour venu, affronter nos peurs.

SEQUENCE 6, COMMUNICATION : *tout le travail ci-dessus permet de produire un texte (un produit fini) susceptible d'être diffusé (publié) en tant que communication scientifique ou témoignage.*

10 janvier 2020 :

Que reste-t-il de cette expérience ? Pas grand-chose si je ne relis rien de ce qui est écrit ci-dessus. Une nuit, je me réveille d'un rêve sur une image de ma sœur et de son mari. Un lien s'opère avec les réflexions que j'entretiens sur les souvenirs et la mémoire. Je me lève, j'écris ce qui est dans ma tête, je me recouche mais ça trotte encore et j'écris... une seconde fois dans la nuit ? Je n'en suis plus sûr. Le lendemain, certainement, une autre fois encore. Le but est de savoir comment le rêve

fixe des solutions, mais que le souvenir est volatile... Mais, à ce jour, je cesse de savoir ce qui relève de ce moment ou d'autres ultérieurs. L'oubli a fait son œuvre et la mémoire la sienne. Celle-ci a recomposé au temps présent de ce 10 janvier la pensée qui m'est utile ou achevée à ce temps T... jusqu'à la prochaine fois. On ne vit que dans le présent, en fonction de préoccupations posées devant nous. Le passé ? Il n'existe plus. Il n'en reste que des indices matériels, des textes, des synthèses achroniques. L'histoire fait son miel de ces restes, la vie en cours s'en fout complètement.

15 janvier 2020 : Cette expérience est terminée, finie, passée. Je n'en ai plus de réels souvenirs et sans doute en va-t-il ainsi parce que ce qui s'est produit n'a plus d'avenir. L'entretien de la mémoire est devenu inutile. La page est tournée. Je peux relire ce qui précède.